

**Motion (2) portant sur la réforme du PCEM 1  
et sur l'intégration des kinésithérapeutes au L1 – Santé,  
adoptée par l'Assemblée plénière du 14 mai 2009,  
à l'unanimité hors six abstentions**

- En février 2008, Jean-François Bach a rendu le rapport de sa mission d'étude sur le Premier Cycle d'Etudes Médicales (PCEM1). Celui-ci a été présenté aux professionnels de santé libéraux représentés par l'UNPS au cours des Etats Généraux de l'Organisation de la Santé. Ce document :
  - Conclut sur la nécessaire réforme de ce premier cycle d'étude médicale et propose la création d'un nouveau dispositif appelé L1 – Santé.
  - Inclut les 4 filières médicales dans cette réforme.
  - Mais il reste très en retrait du précédent rapport sur le sujet réalisé par le professeur Debouzie. Il fait notamment l'impasse sur les élèves étudiants en masso-kinésithérapie dont le recrutement provient pourtant depuis 20 ans d'une sélection par l'actuel PCEM 1.
  
- Pourtant depuis plusieurs années, les représentants unanimes de la profession demandent :
  - Que cette année de recrutement – sélection par le PCEM 1 passe du statut d'expérience à celui de norme.
  - Que cette année soit, comme pour les étudiants de la filière médicale, reconnue et comptée dans le cursus.
  
- Cette disposition doit permettre également :
  - Un plus juste accès aux études, lequel est rendu aujourd'hui inégal en raison de la disparité du prix de scolarités des préparations au concours.
  - Une meilleure coopération interprofessionnelle grâce à une culture commune de santé plus précoce. (recommandation du Rapport Debouzie)
  - Une meilleure répartition géographique de la démographie professionnelle grâce à un mode de sélection régional ou inter régional
  
- C'est donc dans cette perspective que les représentants de la profession demandent que tout soit mis en œuvre pour permettre à l'ensemble des futurs étudiants en kinésithérapie de rejoindre le L1 – Santé à l'horizon de la rentrée 2011.

Parce qu'elle apparaît d'évidence comme un progrès souhaité par et pour les masseurs-kinésithérapeutes.

Parce qu'elle s'inscrit dans un élan de réforme et de progrès permettant de répondre à certains problèmes pointés par les EGOS.

L'UNPS soutient cette motion.